

Jeunes et compétences de base « Compétences en main, autonomes demain »

Les difficultés de maîtrise des compétences de base (lire, écrire, compter, cliquer) concernent aussi les plus jeunes. Les données publiées en 2024 sur ce sujet montrent que 15% des 3.7 millions de personnes en forte difficulté avec au moins une des compétences (lire, écrire, compter) ont entre 18 et 24 ans et 19% ont entre 25 et 34 ans.

Dit autrement, 11% des jeunes sortent de leur obligation de formation avec des difficultés qui affectent leur autonomie dans les tâches de la vie quotidienne, ce qui a nécessairement un effet sur leur insertion sociale et professionnelle et sur leurs perspectives. Il est donc impératif d'identifier ces jeunes, de leur faire savoir que leurs difficultés ne sont pas insolubles et que des propositions concrètes peuvent leur être faites.

Pour toutes ces raisons, l'ANLCI choisit de cibler les jeunes dès 16 ans et jusque 29 ans dans le cadre de sa campagne 2025. Cette campagne est en pleine cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques de l'ANLCI. 2025 est en effet déclarée « **année des jeunes** » pour l'agence, en lien avec les cibles prioritaires décidées par ses administrateurs.

Trois axes de travail sont privilégiés :

- renforcer le partenariat avec la chaîne éducative,
- agir à la connaissance et au développement de réponses locales,
- communiquer en direction des jeunes eux-mêmes pour les amener à se saisir des solutions proposées.

Période de la campagne : Février – novembre 2025

Objectifs

Améliorer le repérage des jeunes en difficulté avec les compétences de base notamment via la JDC ou grâce à EVA.

Identifier les propositions d'accompagnement et de remédiation adaptées à chaque jeune identifié en difficulté avec les compétences de base, selon son âge et sa situation.

Partager avec les professionnels les gestes andragogiques efficaces.

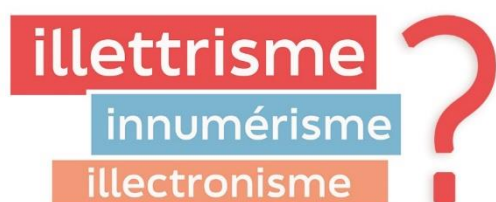
Donner aux jeunes le pouvoir de s'emparer du sujet et d'agir.

Les partenaires à associer

Ministère de l'Education nationale, ministère de l'Agriculture, ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie associative, ministère des Armées (notamment services centre du service national / SNU/SMV/SMA et JDC), ASE, MILO, EPIDE, éducation populaire, PJJ, E2C, réseaux protection de la jeunesse.

Modalités

1. Une coopération renforcée entre ANLCI et Ministère de l'Education nationale afin de mieux valoriser les résultats du test de lecture réalisé par chaque classe d'âge lors de la Journée Défense Citoyenneté et de partager les pratiques des acteurs de terrain pour venir en appui des jeunes en difficulté pour lire écrire et compter sur la fin de leur parcours de formation.
2. Un travail de terrain des chargés de mission régionaux pour identifier les solutions locales disponibles pour des jeunes de 16 à 29 ans en difficulté avec les compétences de base, pointer les manques et valoriser les pratiques les plus inspirantes.
3. Un challenge intitulé BASIQUE ! qui a pour objectif de mieux communiquer en direction des 18-29 ans, sous la forme de courtes vidéos à déposer entre le 15 mai et le 15 juin 2025. Il sera ouvert à tous les jeunes, qu'ils soient eux même en difficulté ou pas, l'idée étant d'outiller l'agence pour s'adresser à cette tranche d'âge. Chaque vidéo présentée devra répondre à l'enjeu « **comment inciter les jeunes à lever le tabou de l'illettrisme** ». Les structures d'accueil de jeunes pourront diffuser et encadrer les projets si elles le souhaitent (MILO, E2C, etc.).



Les jeunes aussi
sont concernés

www.anlci.gouv.fr